

Le Mot du Maire

Voici un résumé des sept délibérations prises, à l'unanimité, par les élus du Conseil municipal lors de la réunion du 6 mars dernier.



En premier lieu, nous avons retenu la SARL MARTEL et MICHEL, architectes-paysagistes à Ensues-la-Redonne, comme maître d'œuvre pour l'aménagement des espaces publics sur la place de la Magnaneraie, pour un montant total d'honoraires de 24.025 € HT.

Puis, nous avons approuvé le compte administratif de l'année 2012. Celui-ci dégage un excédent global de 227.770,46 €, réparti comme suit: 198.082,55 € d'excédent de fonctionnement et 29.687,91 € d'excédent d'investissement.

D'autre part, nous avons décidé de reporter la mise en place de la réforme des rythmes scolaires à l'école primaire à la rentrée de septembre 2014. En effet, à ce jour de nombreuses incertitudes demeurent, tant au niveau de l'organisation des futures journées de classe qu'au niveau de l'impact financier pour notre commune.

Par contre, nous avons accepté de verser une subvention exceptionnelle de 1.200 € à l'association des parents d'élèves, afin de rendre possible une semaine de classe verte, pour les quinze élèves de CM2, au mois de juin prochain, à Vassieux-en-Vercors.

Par la suite, nous avons renouvelé notre contrat d'assistance avec la société ARAX Sécurité SMS, qui intervient en cas d'intrusion dans nos bâtiments publics. Ce contrat comprend un forfait pour cinq interventions, au prix de 192,31 € HT, chaque intervention supplémentaire étant facturée 45 € HT.

Nous avons aussi reconduit la convention qui nous lie avec le Centre National de la Fonction Publique Territoriale, afin de proposer, aux agents municipaux, des formations professionnelles durant l'année en cours.

Enfin, nous avons accepté le devis de l'entreprise MIDI TRAVAUX de Cavaillon, d'un montant de 6.720 € HT, pour des travaux de voirie à l'entrée du chemin de Saint-Louis.

Pour conclure, permettez-moi de vous donner deux rendez-vous, dans notre salle polyvalente.

- dimanche 17 mars, loto de l'école de Verquières, à 15h.
- vendredi 22 mars, loto du collège de Saint-Andiol, à 20h30.

Verquières, le 10 mars 2013